

CAP MENUISIER ALUMINIUM VERRE

UFA Auguste Béhal - Lens

BÂTIMENT

NIVEAU 5



LE MÉTIER

Le travail du titulaire de ce CAP consiste à :

- Lire les plans, relever les cotes de l'ouvrage à réaliser pour déterminer ses dimensions et ses formes et établir éventuellement un croquis.
- A l'atelier, effectuer la découpe, l'usinage et le façonnage des pièces. Pour réaliser ces travaux, il se sert de machines-outils, de machines à commande numérique, de tronçonneuses, de perceuses, soudeuses
- Poser sur le chantier : il faut sceller, mettre en place les accessoires et les pièces de fixation : équerres, pattes à glace, pièces métalliques pour glace trempée. Le travail se fait au millimètre près pour éviter les infiltrations d'eau.
- Effectuer éventuellement des opérations de maintenance : graissage, réglage des jeux, remplacement des pièces

Le titulaire du CAP menuisier Aluminium Verre participe à toutes les activités manuelles de l'entreprise. Ouvrier qualifié, grâce ses capacités, son savoir-faire et son esprit d'initiative, il pourra évoluer vers des postes d'agent de maîtrise

LA FORMATION

Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise. Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

- Enseignement général : 462 heures pour les 2 ans
- Enseignement technologique et professionnel : 378 heures pour les 2 ans

Épreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF) et en contrôles ponctuels (CP). La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine en centre de formation, 2 à 3 semaines en entreprise

DÉBOUCHÉS

Selon sa spécialisation et les ouvrages qu'il réalise, il est appelé coupeur, façonnier, monteur techniverrier, poseur, menuisier métallique, menuisier PVC, fenêtrier, façadier, vérandaliste

POURSUITES D'ÉTUDES

- Bac pro Menuisier Aluminium - verre (poursuite d'études conditionnelle)
- CAP menuisier installateur en 1 an

CONDITIONS D'ACCÈS

- Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être âgé(e) entre 16 et 30 ans
- Être déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

INFOS PRATIQUES

Accès : TADAO Ligne Bulle 3

Gare à 25 mins

Site : www.behallens.com

Tél : 03 21 14 21 54

Mail : ufa.behal@ac-lille.fr



INFOGRAPHIE 2019 - ADOBESTOCK - SHUTTERSTOCK

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

UFA Béhal
6 rue Paul Eluard
62300 LENS